

L'argent d'Amazon sonne la fin de l'entente cordiale

Les 3 M€ reversés par le géant américain n'en finissent pas de semer la discorde chez les élus de l'agglomération. Qui règlent leurs comptes par écrits interposés.

CŒUR D'ESSONNE

PAR NOLWENN COSSON

SON NOM n'est jamais cité, mais l'identité de l'élus visé ne laisse pas de place au doute. Le torchon brûle entre Olivier Leonhardt, le sénateur (DVG) et ancien président de Cœur d'Essonne, et Nicolas Méary, maire (UDI) de Brétigny-sur-Orge. Dans un post publié récemment sur son compte Facebook, Olivier Leonhardt parle d'un homme « détesté par ses collègues élus du territoire », « sans la moindre empathie », qui ne comprend pas qu'une commune, « ce n'était pas une entreprise mais un lieu de rassemblement de tous ceux qui veulent la réussite de la ville et non un marchepied pour faire autre chose ».

Un pamphlet écrit en réaction à l'édito du maire, en campagne électorale, publié dans le magazine municipal de janvier de Brétigny. Nicolas Méary, qui est également vice-président de l'agglomération aux finances, y revient sur la taxe d'aménagement que le géant américain Amazon a dû reverser à la commune. Près de 3 M€ tombés du ciel. Il y a trois ans, afin de faciliter l'implantation du groupe, la part de cette taxe avait été établie à zéro euro. Une exonération rendue caduque mi-2019 par les services fiscaux qui ont considéré qu'il ne s'agissait pas d'un local à usage industriel et artisanal, comme cela avait été délibéré, mais un entrepôt logistique.

Alors que la grande majorité des élus de Cœur d'Essonne considéraient que cette som-



Le Plessis-Pâté, le 16 janvier 2019. Nicolas Méary (main levée), s'était abstenu sur le vote du projet de territoire.

me revenait de droit à l'agglomération, qui a financé les aménagements sur cette parcelle de la Base 217 (ex-base aérienne 217), Nicolas Méary avait dans un premier temps fait savoir qu'il garderait cette recette, comme la loi l'autorise. Un compromis a finalement été trouvé et le partage de ces 3 M€ entre les deux parties a été voté le 12 décembre dernier à la majorité.

Des tensions qui vont « laisser des traces »

« Ce partage est également conforme à ce dont nous étions convenus en 2016 avec Olivier Leonhardt, rappelle dans son édito Nicolas Méary, qui n'a pas répondu à nos sollicitations. Pourtant, sitôt après

le vote sur ce partage, M. Olivier Leonhardt, désormais sénateur, est revenu sur ce dont nous étions convenus. Il n'a pas eu de mots assez durs pour regretter que l'agglomération ne reçoive pas tout et Brétigny rien. Ce revirement, aussi violent que brutal, me laisse un goût amer. Dans l'intérêt de Brétigny, je dois douter désormais de la parole d'un sénateur, c'est décevant et triste. Je ne m'habituerai jamais à ces revirements de la part d'un élu de la République. Notre agglomération, pour bien fonctionner, a besoin de confiance. »

La confiance et le consensus, c'est ce que prônent depuis des années les élus de l'agglomération. « C'est pro-

prement scandaleux ce que fait la ville de Brétigny. Elle remet en cause notre principe de solidarité. Elle a spolié l'agglomération », lâche Alain Lamour, maire (SE) de Longpont qui a coécrit l'ouvrage « Des communes et des citoyens, engagez-vous », appelant à renouveler les pratiques politiques. « Il est certain qu'après de ses habitants, il passe pour celui qui a défendu Brétigny, en récupérant 1,5 M€ alors que toute l'agglomération était contre lui, poursuit-il. Pour moi c'est de la politique politicienne de la pire espèce. »

Sylvain Tanguy, maire (DVG) du Plessis-Pâté n'est pas tendre non plus avec son voisin. « Le calcul qu'il a fait n'est pas le bon, estime-t-il. Sur les 21

maires, 19 n'étaient pas d'accord avec ce choix. Mais on a voté en faveur de ce partage car il vaut mieux avoir un peu que rien du tout. » Pour l'écu, cette position va « laisser des traces ». Surtout que « Brétigny n'a pas été pénalisée », souffle un autre vice-président.

Diviser pour mieux régner ? En fonction des résultats lors des élections municipales de mars, la majorité pourrait changer de bord politique au sein de Cœur d'Essonne. Nicolas Méary pourrait alors briguer le poste de président. « Il a le droit de rêver, s'amuse un autre élu. Hélas pour lui, être en opposition aussi importante avec ses collègues ne le place pas en position de force. »

Après douze ans à la tête de la ville, Pascal Noury fait ses adieux

Le maire sortant (GRS) a annoncé qu'il ne briguera pas un nouveau mandat, préférant laisser sa place à de nouveaux « citoyens engagés ».



MORANGIS

C'EST ATOUR du spectacle lumineux et musical « Le Chant des coquelicots » que Pascal Noury, maire (Gauche républicaine et socialiste), a adressé ses adieux à ses administrés. Après douze ans à la tête de la commune, l'écu de

62 ans a décidé de passer la main. Comme il l'avait promis dès sa première élection. « C'est important de tenir parole, estime-t-il. Être maire, c'est d'abord être un citoyen engagé. Au bout d'un certain nombre de mandats, on devient surtout des professionnels, on a intégré les contraintes, les pesanteurs des administrations. C'est important de changer de personne pour que ce soit toujours des citoyens engagés qui dirigent la ville. »



Morangis, hier. Pascal Noury (à droite) a adressé pour la dernière fois en tant que maire ses vœux aux habitants.

André Louvet a passé ses deux mandats à ses côtés en tant que conseiller. « Je me suis engagé parce que c'était lui. Je l'ai trouvé tellement intéressant que j'ai eu envie de le suivre, confie-t-il. Il ne faut pas oublier qu'en 2008, nous l'avons remporté avec seulement trois voix d'écart. Mais quinze mois plus tard (NDLR : le tribunal administratif de Versailles avait annulé l'élection après un recours de l'ex-maire de droite Daniel Tréhin) c'est avec

1 000 voix d'avance que nous avons gagné. »

Si Arlette, Yolande et Gisèle reconnaissent que Pascal Noury a remis la commune sur pied, elles ne regrettent pas son départ. « Je pense qu'on devrait changer à chaque mandat », précise même Yolande. Seule inquiétude : qui pour prendre sa place ? « On ne sait jamais sur qui on va tomber, conclut Arlette. Là on ne pouvait pas se plaindre. Pour le prochain... » **N.C.**

En BREF

ORSAY

La traditionnelle dictée d'Orsay revient le 25 janvier avec cette année la présence du créateur des dictées Philippe Dessouliers, Dico de bronze 2002 et auteur du livre « 30 dictées pour passer du 100 fautes au sans-faute ». Inscription avant le 17 janvier à dictee2020@mairie-orsay.fr ou au 01.60.92.80.30.

ORMOY-LA-RIVIÈRE

Le collectif SOS crapauds recherche des bénévoles pour les aider à rejoindre leurs mares en toute sécurité. Des dispositifs « aller » et « retour » seront mis en place rue des Carnaux le 25 janvier, de 9 h 30 à 17 heures. Les ramassages commenceront dès le 26 au matin. Renseignement à sos.crapauds@gmail.com.

GRIGNY

L'association Grigny Wood lance un concours d'écriture de scénarii et de réalisation de courts-métrages sur le thème de la lutte contre la prostitution, l'escorting et le proxénétisme. En jeu, 3 000 € pour aider à la réalisation de chaque film retenu, un séjour à Cannes et une aide à la diffusion pour les films déjà réalisés. Des rencontres à la Cité du cinéma seront organisées. Renseignement sur la page Facebook [FSconcours](https://www.facebook.com/FSconcours).